

Plan de classement

- ∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)
- ∨ Églises paroissiales
- ∨ Croth

- Aveux rendus par les curés et par les trésoriers de la fabrique à Pierre de Fautereau, seigneur et baron de Garemboville (1683),...

Aveux rendus par les curés et par les trésoriers de la fabrique à Pierre de Fautereau, seigneur et baron de Garemboville (1683), à Maximilien de Bourdonné, seigneur de Champigny (1717), à dom Michel Joly, religieux bénédictin, prieur de Croth (1717), à Charles Dangu, avocat en parlement, seigneur de Coutumel (1743), pour des terres relevant des fiefs de Coutumel, du Buisson-sous-Sorel et du prieuré de Croth ; – déclaration des revenus temporels de la cure de Croth en 1692 et 1702 ; – copie de l'ordonnance de réduction d'une fondation faite par le sieur Frémont, ancien curé de Croth, en 1638 ; – transactions passées entre le curé de Croth et des habitants de la paroisse relativement au paiement de la dîme des veaux, « laquelle dîme des veaux est évaluée à une livre de beurre par chaque veau » (1777).

Date :

1683-1777

Description physique :

Description physique : (Liasse.) 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier

Identifiant :

G542

Localité : Buisson-sous-Sorel (Le), triège à Croth ; Champigny ; Croth ; Garemboville

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G542

Mots-clés

Géolocalisation Buisson-sous-Sorel (Le), triège à Croth Champigny Croth Garemboville

Personne (physique ou morale)

Bourdonné, Maximilien de Coutumel, Charles Dangu du Dangu, Charles de Fautereau, Pierre de Joly, Michel